

Notice biographique sur Jean Sedillot Le Jeune (1757-1840) *

par Alain SÉGAL **

Ce propos sur Jean Sédillot - dit le jeune ou second - me paraît tout à fait opportun, lorsqu'on évoque l'histoire de la Société de Médecine de Paris, dont il fut l'une des pierres angulaires. Issu d'une famille de médecins, son père exerça d'abord à Dreux, puis à Vaux-de-Cernay, où Jean Sédillot naquit le 13 janvier 1757. Il était le dernier de quatre enfants. Sa sœur aînée, Marguerite épousa plus tard, en 1784, le célèbre chimiste et pharmacien Bertrand Pelletier, ce qui explique que par la suite Sédillot collabora d'autant plus avec ce dernier.

Les enfants Sédillot eurent la douleur de perdre précocement leur père et Jean vint alors à Paris pour effectuer de solides études au Collège du Cardinal Lemoine, fameuse institution de la rue Saint-Victor fondée en 1303 et qui s'effondra en 1793.

Tout comme son frère Joseph, l'accoucheur distingué, il s'orienta vers l'étude de la chirurgie, en passant par la célèbre école gérée par l'Académie Royale de Chirurgie. Cette école dominait l'enseignement chirurgical de toute l'Europe et il faut bien le reconnaître aussi, elle surpassait même dans son enseignement celui des médecins, profondément sclérosé. En effet, comme le soulignait autrefois Madame Imbault-Huart (5), la chirurgie devient scientifique, elle adopte de nouvelles structures ainsi que des méthodes complètement rénovées d'enseignement. Parallèlement, le fossé entre la médecine et la chirurgie tend à se combler progressivement par l'union, certes relative, de la médecine et de la chirurgie. Et surtout, la chirurgie prend une place de plus en plus grande dans la vie des Français.

Ne serait-ce pour preuve que dans les gros villages et bourgs de notre pays nous trouvons en fait pour palier les urgences et soins courants, que le chirurgien de village, muni de son examen "de légère expérience". Cependant, notons que pour accéder à cette épreuve l'apprenti chirurgien avait reçu un enseignement très convenable de la part des différents Collèges de chirurgiens qui possédaient souvent déjà des maîtres formés à la fameuse école de chirurgie parisienne.

* Comité de lecture du 23 mars 1996 de la Société française d'Histoire de la Médecine.

** 38 bis rue de Courlancy, 51100 Reims.

Ainsi Sédillot fut-il amené à entendre les leçons de maîtres tels qu'Antoine Louis, Jacques-René Tenon, Jean-Joseph Sue Ier, Georges de La Faye, Prudent Hevin, Antoine Barbaut, etc.

A cet enseignement théorique, souvent en latin, était déjà lié celui d'une pratique vécue auprès des maîtres dans les hôpitaux et Sédillot entra ainsi comme élève aux hospices de la Salpêtrière et de la Pitié. Ici, se place la venue à Reims de notre élève chirurgien parisien muni de sa maîtrise ès art. A cette époque, quatre facultés provinciales étaient réellement florissantes : Strasbourg, Douai, Caen et Reims. Nous avons pu deviner le choix de ma chère ville de Reims, dans le fait que le frère aîné Joseph Sédillot déjà membre de l'Académie Royale de Chirurgie depuis 1781, fréquentait une jeune rémoise, Antoinette Bernard. Appartenait-elle à la famille des Bernard qui donnèrent une lignée de docteurs-régents rémois ? Je n'ai pas pu encore le confirmer. Toujours est-il que cela a probablement permis à Jean Sédillot de se rendre plus facilement à Reims, d'autant que par la suite son frère Joseph deviendra lui aussi docteur en médecine de Reims, mais bien plus tard en 1790.

Les docteurs-régents rémois se partageaient différentes chaires dites antoniennes et malliennes entre autres, comme le démontre le final de la thèse de baccalauréat en médecine de Jean Sédillot dont celui-ci fut réellement l'auteur, preuve de son indéniable savoir. "*An cerebro peculiaris motus*", fut le sujet débattu à l'École de Médecine située dans l'alignement du transept sud de notre imposante cathédrale. La thèse fut présidée par le Docteur-Régent Didier Le Camus, le 26 novembre 1784. Jean Sédillot y présenta l'observation d'une jeune fille de la Salpêtrière, dont son frère Joseph devint plus tard le chirurgien en chef. Celle-ci avait une partie du crâne érodée par une carie (ostéite) et l'on y voyait le cerveau se mouvoir selon la respiration. C'est donc bien une preuve absolue de la rédaction d'observation chez les élèves chirurgiens ! Pour sa licence, toujours sous la même présidence, Jean Sédillot discuta sur "*An febre puerperali debellanda praestantissimum remedium Ipecacuanha ?*". Signalons que ce travail était dédié à son frère Joseph. Le lendemain, il argumenta sûrement sur la thèse générale pour obtenir son titre de Docteur du petit Ordinaire (le grand Ordinaire était réservé aux docteurs-régents de Reims), dont le sujet, invariable à l'époque, était "*An quinque medicae partes medico necessariae ?*". On reprenait inlassablement à Reims la thèse de Pierre Josnet de 1727. Après son "*juramentum*" (proche du serment d'Hippocrate) il adressa à ses Maîtres rémois son "*oratio gratulatoria*" pour leur manifester sa réelle et sincère reconnaissance. Certainement lors du festin traditionnel du soir, notre célèbre *vinum spumans* coula à flot et nous savons depuis la thèse du Doyen Jean-Claude Navier, qu'il est parfait comme antiputride (entendez antiseptique) (2) ! Puis, guidé sûrement par son frère Joseph, il rejoignit avec son titre de docteur en médecine l'Hôtel des Invalides dont l'illustre Raphaël-Bienvenu Sabatier (1732-1811) était le chirurgien en chef. Sédillot "le jeune" resta par la suite très lié à cet excellent pédagogue qui traversa d'ailleurs aisément la période révolutionnaire, car il termina sa carrière à la Faculté de médecine rénovée après la période des Ecoles de Santé. Et nous savons cela en lisant simplement la page de titre de la thèse chirurgicale parisienne de Jean Sédillot, qu'il présenta en 1786. Nous y apprenons qu'il continuait aussi à œuvrer à la Pitié comme interne en chirurgie. Il est d'ailleurs l'auteur de cette thèse sur la rupture musculaire, thèse présidée par Pierre Sue le second. Ainsi, la formation de Jean Sédillot était très complète aussi bien médicale que chirurgicale, ce qui n'est pas à

l'époque le cas de tout le monde. Ensuite, il devint médecin de la noble maison de Condé et entre temps membre parisien de l'Académie Royale de Chirurgie, rejoignant ainsi son frère aîné. Dans cette institution, il prit une grande part dans les discussions qui concernaient la réorganisation de l'Académie Royale de Chirurgie. Il était le fer de lance du parti des jeunes formé de Bernard Peyrilhe, J.L. Baudelocque, Antoine Dubois, Philippe Pelletan, Coquart, etc. Le 1er septembre 1790, il rédigea une circulaire à tous ses collègues, les prévenant que l'Assemblée Nationale devait prochainement s'occuper des sociétés savantes et qu'il prononcerait un discours lors de la prochaine séance réunissant l'Académie pour élaborer un nouveau règlement. En voici le texte tiré des archives de l'Académie Royale (1) :

Monsieur et Cher Confrère,

L'Académie, pour satisfaire au décret de l'Assemblée Nationale, doit s'occuper demain des mesures à prendre pour présenter à l'Assemblée le projet de règlement pour son organisation.

Comme je dois prononcer un discours à ce sujet, je vous invite à m'honorer de votre présence.

Je suis, avec une parfaite considération, Monsieur et Cher Confrère, votre très humble serviteur.

Sédillot Second

Malgré les réserves du secrétaire perpétuel Antoine Louis, cette réunion particulière se déroula dans un tel tumulte que le directeur Pipelet ne put guère la maîtriser. Sédillot considérait qu'il y avait dans l'Académie Royale de Chirurgie trois ordres comme dans la Nation : le Clergé était représenté par les conseillers, la Noblesse par les adjoints et le Tiers Etat par les académiciens libres qui n'étaient rien et voulaient être tout. Alors, les conseillers et divers adjoints essayèrent une conciliation en proposant une commission de refonte des statuts où les trois classes qui composaient l'Académie seraient représentées, mais les opposants refusèrent d'entrer dans cette commission. Alors, ils invitèrent les conseillers et leurs adjoints à venir se joindre à eux par une note écrite signée de Pelletan, Baudelocque, Sédillot et Coquart. Cette proposition fut repoussée au nom du règlement et chacun des partis continua d'élaborer des projets qui furent adressés à l'Assemblée Nationale, qui d'ailleurs ne répondit jamais.

Ce fait est révélateur du climat du début de la période révolutionnaire, où plus de justice dans la répartition des responsabilités s'avérait une recherche commune à bien des secteurs de la société de l'époque. Dès ce moment, Sédillot qui affichait déjà un goût certain pour les mises au point et les recherches, fournit quelques articles à l'ancien journal de médecine de Vicq d'Azyr. Il publia surtout, en 1789, des "Réflexions sur l'état présent de la chirurgie dans la capitale et sur ces rapports militaires, suivies d'un plan pour le traitement des maladies de la milice nationale parisienne".

En 1795, il s'intéressa lui aussi, tout comme son ancien maître Pierre Sue, au problème soulevé par l'usage de la guillotine, avec un ouvrage intitulé "Réflexion historique et physiologique sur le supplice de la guillotine", où il combattit les idées de survie et d'arrière douleur dans la tête après la décapitation. Cependant, il s'élevait avec vigueur contre l'invention de celle-ci, dont il croyait que l'application aisée avait prodigieuse-

ment multiplié le nombre des victimes. Dans cette période, il conçoit également l'idée, avec son neveu Charles Pelletier, de publier les "Mémoires et observations de chimie" de Bertrand Pelletier, ce qui sera fait sous forme de deux volumes, en 1798. Mais le rôle fondamental de Sédillot va apparaître après le 8 août 1793, qui voit supprimer toutes les sociétés savantes et littéraires, ainsi que leurs publications.

Il en sera ainsi du journal de Fourcroy, et Bacher donnera aussi l'ultime cahier du journal de médecine de Vicq d'Azyr, le 10 décembre 1794 (le 20 frimaire An III). C'était désormais, après le passage de la Terreur, le vide le plus complet.

Jean Sédillot conçut alors l'heureuse idée de remédier à la suppression de l'Académie de Chirurgie, mais aussi de la Société Royale de Médecine, afin d'en conserver les meilleures traditions et d'essayer encore de faire progresser les sciences médico-chirurgicales. Il s'acharna dans ce but avec quelques autres, même Pipelet, qui a parmi les premiers présenté des exposés instructifs aux médecins et aux chirurgiens dans le Lycée des Arts. Et c'est ici que commence une nouvelle et importante aventure, dont le Professeur Jacques Couvreur vient de vous entretenir, c'est-à-dire, la fondation de la Société de Médecine de Paris. Sédillot en fut le pronateur et le guide, et le Docteur Naquart, l'ami de Balzac, l'actif secrétaire. En fait, tout commence avec la création de la Société de Santé de Paris, dont la première séance eut lieu le 22 mars 1796.

Un tiers des anciens membres de la Société Royale de Médecine et de l'Académie Royale de Chirurgie rejoignirent ses rangs. Tandis que les plus jeunes sous l'emprise de Bichat se dirigèrent vers la jeune Société médicale d'émulation. Il en fut ainsi par exemple de Dupuytren et de Laennec. Par la suite, cette société devint la Société de Médecine du Département de la Seine et cela se concrétisa le 15 février 1797. Cette société voulut reprendre les publications et mémoires du même type que celles publiées par les défunctes sociétés citées ci-dessus. Et c'est là que Sédillot, secrétaire général, sut se servir de son importante fonction en vue de la création d'un journal de médecine, qui s'intitula pour les quatorze premiers volumes "*Recueil périodique de la Société de Santé (puis de Médecine) de Paris*". On retrouve d'ailleurs le règlement de cette dernière dans le tome I de l'An V (6). Parallèlement, Jean Sédillot eut la judicieuse idée de scruter la littérature médicale étrangère et il publia deux suppléments intitulés "*Recueil périodique de littérature médicale étrangère*". Puis à partir du tome XV paraîtra la forme définitive qui sera le *Journal général de Médecine, de Chirurgie et de Pharmacie*, et cela jusqu'au tome 71, c'est-à-dire jusqu'à l'année 1818, où il cessa son activité rédactrice.

Il est important de souligner que la société elle-même vis-à-vis de l'autorité publique saura apporter son concours aux problèmes de l'hygiène et de la salubrité publique dès 1804, en particulier auprès du conseil de la ville de Paris. Il existera aussi des commissions spécialisées et également l'organisation de consultations gratuites pour les indigents, qui représentaient des soins pour quatre à cinq mille personnes par an. La société avait également, sous la direction de Jean Sédillot, une imprimerie qui lui autorisa la publication de textes en rapport avec l'exercice de l'Art de guérir, ainsi celui sur la loi des Patentes et autre extrêmement intéressant publié comme "Rapport sur l'application des nouveaux poids et mesures relativement à l'usage médical", fruit d'une lecture à la Société de Médecine de Paris, en l'An X. Finalement, ce journal que l'on appelait com-

munément le *Journal de Sédillot*, échelonné entre les années 1802 et 1830, a vu la formation de quatre-vingt-dix-sept volumes. Et Sédillot a tenu ce dernier pendant plus de vingt ans, ne le quittant que dans les mois de février 1818 (3).

Entre temps, vers l'année 1815, il y eut une tentative de séparer la médecine de la chirurgie, orchestrée par le père Elisée et Réveillé-Parise, etc. Cependant, Sédillot tout comme son ami Nacquart suggérait plutôt la création d'un Collège Royal de Médecine, subdivisé en deux ordres, dont l'un serait médical, l'autre chirurgical (7). Et à cela, il ajoutait des conseils disciplinaires qui devaient réglementer l'exercice de la profession. Nous avons là, une fois de plus, trace des prémices de l'Ordre des médecins. Il reste que le 20 décembre 1820, une ordonnance royale fonde l'Académie de Médecine et que le 27 décembre 1820, Jean Sédillot, en raison des immenses services rendus à l'instruction des médecins et des chirurgiens, et en raison de l'entretien des connaissances par son rôle magistral tenu dans la rédaction et l'organisation du journal de médecine, fut nommé membre honoraire de la section de médecine de la dite Académie.

Tout cela couronnait l'œuvre d'un homme, certes né au milieu du XVIII^e siècle, mais qui par sa formation très complète, sut aborder plus que d'autres l'idée de la formation des médecins et de ce que nous appelons aujourd'hui la formation continue. Sédillot eut une vie familiale calme dans cette fameuse rue Favart, qui reçut moult séances de la Société de Médecine de Paris. Il eut le bonheur d'avoir deux fils, docteurs en médecine, dont l'un Victor-Amédée s'installa dans la région de Paris et l'autre, Alexandre-Joseph, vint à Dijon, où il s'assura une solide réputation d'un grand médecin de Province. Jean Sédillot s'éteignit à 83 ans aux Batignolles. Il est regrettable que le contenu du Journal qui porte son nom n'ait pas fait l'objet d'une étude historique approfondie, mais vu les sommités médicales qui écrivirent dans ce dernier, nous aurons une autre fois le plaisir de vous entretenir de ce justement célèbre "*Journal de Sédillot*", honneur de notre vieille Faculté rémoise.

BIBLIOGRAPHIE

- (1) BOISSEAUD Jean. - Les membres parisiens de l'Académie Royale de Chirurgie. *Th. méd. Rennes*, 1962, n° 293, 187 p.
- (2) GUELLIOT Octave. - Les thèses de l'ancienne Faculté de Médecine de Reims, Reims, F. Michaud, 1889.
- (3) GUILLON Paul. - Notice historique sur la Société de Médecine de Paris. *La France médicale*, 1912, p. 396.
- (4) HILLEMAND P., GILBRIN E., SÉGAL A. - Le père Elisée et la réforme des études médicales. *Hist. scienc. méd.*, 1981, 15, n°2, p. 159-165.
- (5) IMBAULT-HUART Marie-José. - Les chirurgiens et l'esprit chirurgical en France au XVIII^e siècle. *Clio Medica*, 1981, 15, p. 143-157.
- (6) SÉDILLOT Jean (dit le jeune). - Précis historique de la Société de Médecine de Paris. *Recueil périodique de la Société de Santé de Paris*, 1797 (An V), 2, p. 234-242.
- (7) SÉDILLOT Jean. - Propos sur la réforme de certaines sociétés savantes. *Journal général de médecine, de chirurgie et de pharmacie*. 1814 : n°217, Tome 1, p. 101-120 ; 1814 : n°220, p. 448-451.

SUMMARY

The author relates the main facts of Jean Sédillot junior's life and work. This man coming from a generation of doctors in medicine gives a good example of a certain type of eighteenth century's surgeons doctors well trained by the Royal Academy of Surgery attested by the excellence of his knowledge on surgery and medicine also, for he was a former doctor at Rheims University so it is not a surprise to find him as a promoter of the medicine Society of Paris and later as the editor of the well known newspaper usually called "Le Journal de Sédillot", the first post-revolutionary newspaper which is the best image of early 19th century surgical and medical knowledge and also perhaps the precursor of future monthly newspaper with acute glances on foreign literature about medicine and surgery.

INTERVENTION : Pr J.C. Sournia.

A la question du Professeur J.C. Sournia sur l'origine du nom "Sédillot" le Dr Ségal répond qu'il ignore cette origine. Les recherches sont à faire dans l'Eure, département de base de la souche familiale "Sédillot".